

Faits marquants

Système d'alerte canicule et santé (Sacs)

La région a été touchée par un épisode caniculaire du 22 au 24 août avec la Vendée placée en vigilance orange par Météo-France et 3 départements ligériens en vigilance jaune (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire du 22 au 24 août et la Sarthe du 23 au 24 août). Le Point Epidémio régional Canicule concernant cet épisode est disponible sur le site de [Santé publique France](#), ainsi que le Point Epidémio national sur la mortalité qui vient d'être [publié cette semaine](#).

La semaine dernière (S36), la région a été placée en vigilance jaune Canicule par Météo-France. Les recours aux soins (passages aux urgences et actes SOS Médecins) pour pathologies liées à la chaleur étaient en hausse en S36 par rapport à S35, restant dans des fluctuations déjà observées au cours de l'été 2023 (page 3).

Pour rappel, les messages de prévention et les bons réflexes pour protéger sa santé et prendre soin de son entourage en cas de fortes chaleurs sont accessibles ci-dessous :

[Canicule et fortes chaleurs : prévenir les risques – Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](#)

[Lancement de la veille saisonnière et rappel des gestes à adopter par tous](#)

Recours aux soins pour crises d'asthme et rhinopharyngite en période de rentrée

Un début d'augmentation des recours aux soins (SOS Médecins et services d'urgences) pour crises d'asthme et rhinopharyngite chez les enfants âgés de moins de 15 ans a été observée en S36 dans la région, de même qu'au niveau national. Cette hausse d'activité est fréquemment observée en cette période de rentrée scolaire. Reprise de la circulation des rhinovirus, retour dans des locaux parfois non suffisamment aérés pendant les vacances d'été, arrêt trop précoce des traitements de fond de l'asthme pendant l'été : les hypothèses explicatives sont multiples et diverses.

Surveillance renforcée des arbovirus (dengue, chikungunya, Zika)

Depuis le 1^{er} mai 2023, début de la saison de surveillance renforcée des arbovirus, 51 cas importés de dengue (cas probables ou confirmés) ont été signalés en Pays de la Loire (page 5).

• Retrouvez toutes les informations sur le site de [Santé publique France](#)

• La Martinique et la Guadeloupe sont passées en phase épidémique de dengue depuis le 17 août, pour en savoir plus :

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2023/l-epidemie-de-dengue-declaree-en-martinique-et-en-guadeloupe-protegez-vous>

Epidémie COVID-19

Depuis le 30 juin 2023, le système d'information SI-DEP a été arrêté et les consignes de saisie des hospitalisations de patients Covid-19 dans SI-VIC ont été levées. Le dispositif Néo-SIDEP a alors été mis en place pour assurer la surveillance virologique de la Covid-19 via la remontée des résultats positifs de tests PCR, par les laboratoires publics et privés. Le 20 juin, le dispositif de signalement des cas de Covid-19 par les ESMS a également été arrêté tandis qu'un nouveau dispositif de signalement des cas groupés d'infections respiratoires aiguës par les EMS a été déployé, incluant désormais la Covid-19. La surveillance syndromique (actes SOS médecins, passages aux urgences) et la surveillance génomique (Emergen) se poursuivent comme précédemment.

Les recours aux soins (actes SOS médecins et passages en services d'urgences) pour suspicion de Covid-19 en Pays de la Loire étaient en hausse ces dernières semaines, mais restaient encore à des niveaux modérés.

Le taux d'incidence poursuivait également sa hausse en S36 pour atteindre 34 pour 100 000 habitants (25 pour 100 000 habitants en S35). Cet indicateur doit être interprété avec prudence car depuis le 1^{er} juillet, seuls les cas confirmés par PCR sont remontés, les cas confirmés par test antigénique ne sont donc plus comptabilisés dans le taux d'incidence.

Les cas groupés d'IRA en EMS ont montré une nette augmentation en S32 puis sont restés relativement stables jusqu'en S36. Pour la grande majorité des cas groupés survenus depuis S32, l'étiologie retenue d'après les tests diagnostiques pratiqués chez les résidents malades était la Covid-19.

• Pour en savoir plus sur l'évolution des systèmes de surveillance Covid-19 :

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2023/surveillance-du-covid-19-depuis-le-1er-juillet-2023>

• Retrouvez toutes les informations COVID-19 sur le site de [Santé publique France](#)

• Retrouvez les derniers bilans de situation nationaux dans les [actualités Santé publique France](#)

• Pour suivre l'évolution de l'épidémie de COVID-19 en France, par région et par département : [GEODES](#)

Surveillance des maladies à déclaration obligatoire (MDO)

Point d'information sur la rougeole, la légionellose et l'hépatite A en page 8.

La leptospirose devient une maladie à déclaration obligatoire

• Retrouvez toutes les informations sur le site de [Santé publique France](#)

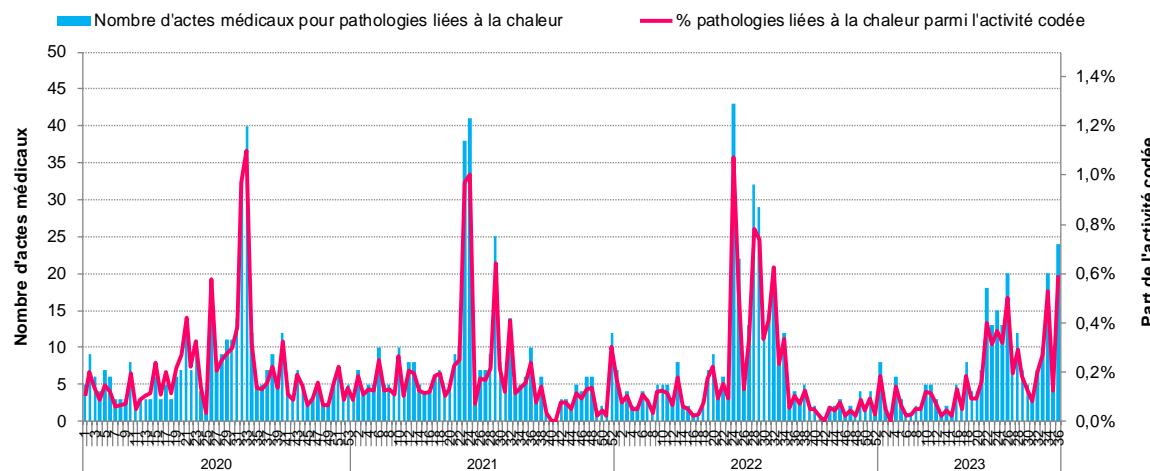
Chiffres clés

	S35	S36	
Recours aux soins pour pathologies liées à la chaleur*			page 3
Actes SOS Médecins (part d'activité codée)	5 (0,1%)	24 (0,6%)	
Passages aux urgences (part d'activité codée)	24 (0,2%)	38 (0,3%)	
Recours aux soins pour crises d'asthme et rhinopharyngite chez les moins de 15 ans			page 4
Crises d'asthme chez les moins de 15 ans			
Actes SOS Médecins (part d'activité codée)	20 (2%)	23 (3%)	
Passages aux urgences (part d'activité codée)	26 (1%)	45 (2%)	
Rhinopharyngite chez les moins de 15 ans			
Actes SOS Médecins (part d'activité codée)	92 (11%)	132 (15%)	
Epidémie de Covid-19			page 6
Surveillance syndromique			
Actes SOS Médecins (part d'activité codée)	184 (4,5%)	187 (4,6%)	
Passages aux urgences (part d'activité codée)	91 (0,8%)	122 (1%)	
Surveillance virologique			
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	25,3	33,6	
Surveillance de la mortalité toutes causes			page 7
Mortalité toutes causes dans les valeurs attendues en S-2			

* Indicateur comprenant les diagnostics d'hyperthermie, de déshydratation et d'hyponatrémie pour les passages en structures d'urgences et les diagnostics d'hyperthermie et de déshydratation pour les actes SOS Médecins

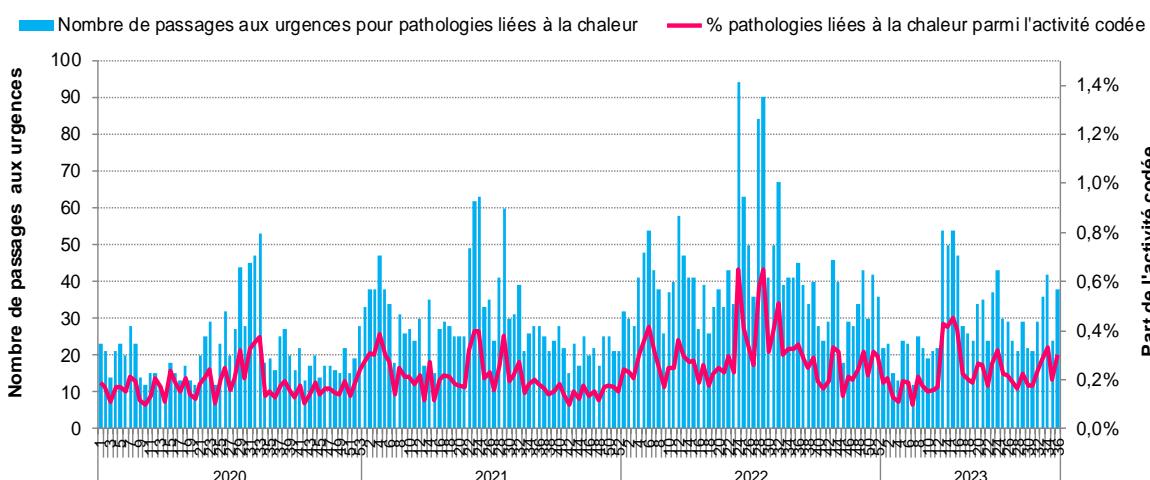
PATHOLOGIES LIEES A LA CHALEUR

Recours aux soins en ville—SOS Médecins



Source : SOS Médecins Nantes et Saint-Nazaire - SurSaUD®/ Santé publique France

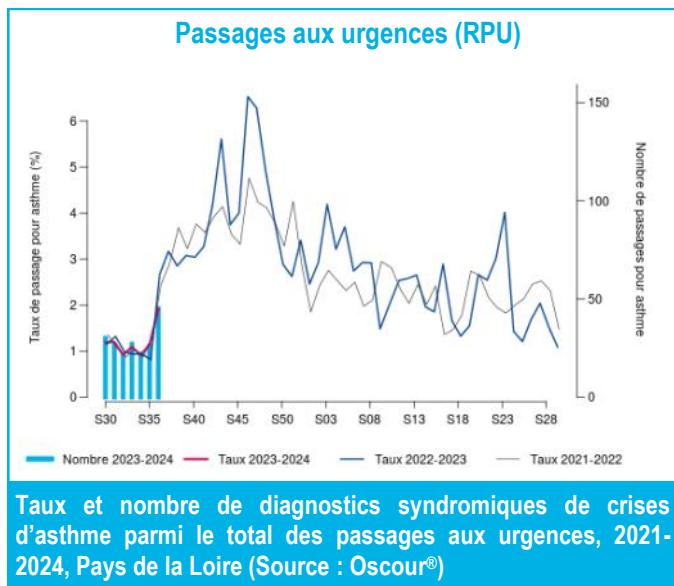
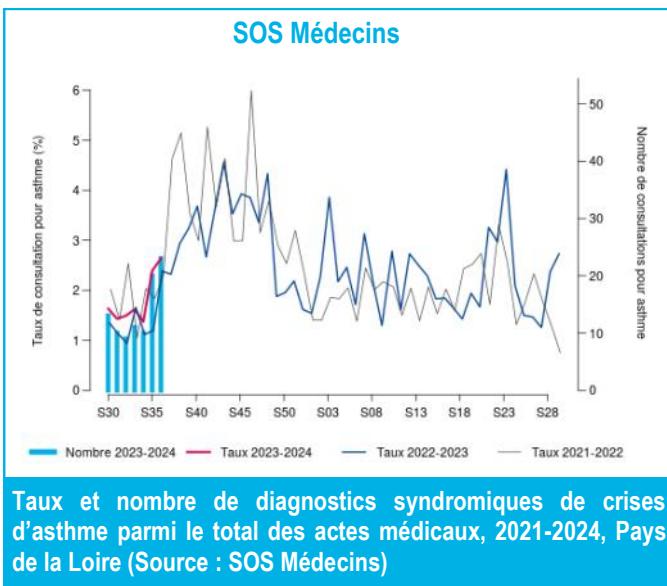
Recours aux soins à l'hôpital—services d'urgences



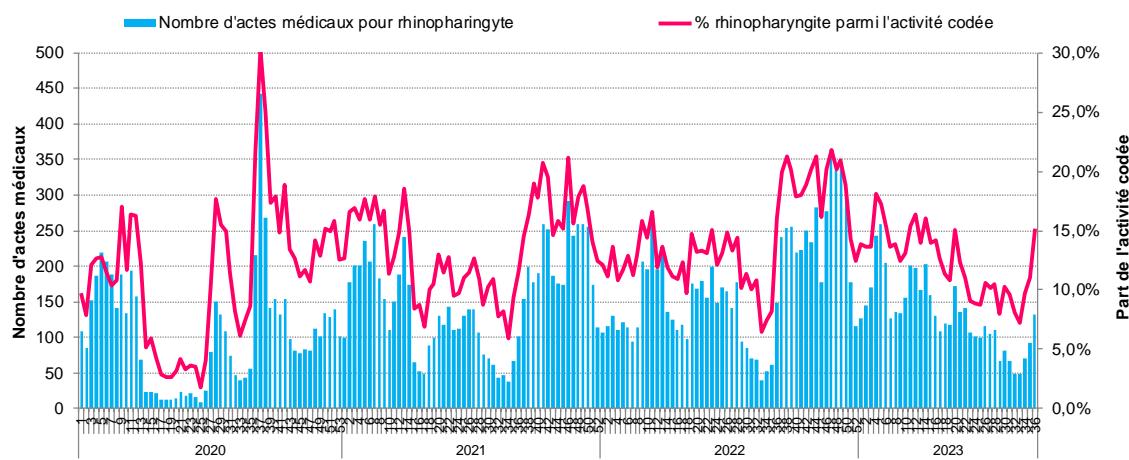
Source : Passages aux urgences (RPU) - SurSaUD®/ Santé publique France

A noter : Indicateur comprenant les diagnostics d'hyperthermie, de déshydratation et d'hyponatrémie pour les passages en structures d'urgences et les diagnostics d'hyperthermie et de déshydratation pour les actes SOS Médecins

CRISES D'ASTHME CHEZ LES MOINS DE 15 ANS



RHINOPHARYNGITE CHEZ LES MOINS DE 15 ANS



Source : SOS Médecins Nantes et Saint-Nazaire - SurSaUD®/ Santé publique France

ARBOVIROSES (dengue, chikungunya, Zika)

Dispositif de surveillance renforcée

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies à déclaration obligatoire (DO) en France métropolitaine, tout cas biologiquement confirmé doit être signalé sans délai à l'Agence Régionale de Santé

Du 1er mai au 30 novembre, période d'activité du moustique *Aedes albopictus*, un système de **surveillance renforcée** est mis en place sur tout le territoire métropolitain pour éviter la survenue de foyers de transmission autochtone. Chaque cas signalé déclenche une investigation épidémiologique et entomologique afin de déterminer le statut importé ou autochtone du cas, investiguer la présence du moustique tigre sur les lieux fréquentés par le cas pendant sa période de virémie et, le cas échéant, mener des actions de lutte anti-vectorielle (destruction des gîtes larvaires, traitements larvicides et larvicides).

Bilan de la surveillance renforcée des arbovirus 2023 en Pays de la Loire : depuis le 1er mai 2023, nombre de cas confirmés et probables de dengue, chikungunya et Zika détectés en Pays de la Loire ; investigations entomologiques et actions de lutte anti-vectorielle menées après signalement d'un cas qui résidait ou a séjourné dans la région pendant sa période de virémie

Département	Cas importés			Cas autochtones	Prospections autour des cas	Traitements larvicides	Traitements adulticides
	dengue	chikungunya	Zika				
44 - Loire-Atlantique	19	0	0	0	11	1	0
49 - Maine-et-Loire	14	0	0	0	6	0	0
53 - Mayenne	0	0	0	0	0	0	0
72 - Sarthe	10	0	0	0	12	1	0
85 - Vendée	8	0	0	0	10	0	0
Pays-de-la-Loire	51	0	0	0	39	2	0

Données au 14 sept. 2023

Données au 14 septembre 2023

Conduite à tenir pour le diagnostic et le signalement à l'ARS des cas de chikungunya, dengue et Zika en Pays de la Loire

Du 1^{er} mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (*Aedes albopictus* – Moustique tigre)

CHIKUNGUNYA– DENGUE

Fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants : céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire

OU

ZIKA

Eruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgie, myalgie

En dehors de tout autre point d'appel infectieux

Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours

OUI

NON

Cas suspect importé

Cas suspect autochtone

Probabilité faible / Envisager d'autres diagnostics

Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus **CHIK et DENGUE et ZIKA**
le plus rapidement possible après la consultation

Conseiller le patient en fonction du contexte :

Protection individuelle contre les piqûres de moustiques

Rapports sexuels protégés si une infection à virus Zika est suspectée

Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus **CHIK et DENGUE et ZIKA**

Signaler le cas à l'ARS sans délai si présence d'un résultat positif

En adressant à l'ARS une fiche de DO
(téléphone : 0800.277.303, fax : 02.34.00.02.89, courriel : ars44-alerte@ars.sante.fr)

En cas de présence d'IgM isolées, penser à demander un contrôle sérologique distant d'au moins 15 jours du 1^{er} prélèvement.

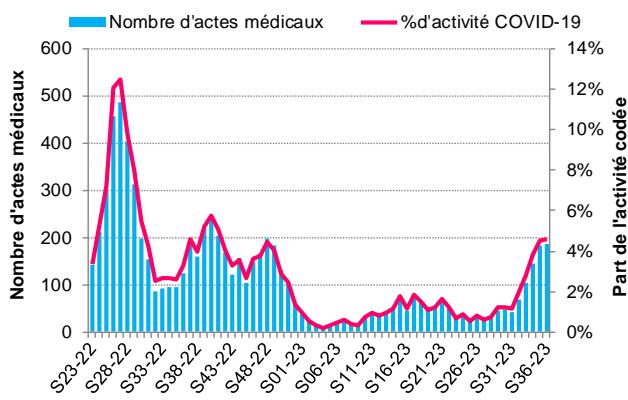
Mise en place de mesures entomologiques selon contexte

Pour un cas autochtone, la confirmation du CNR des arbovirus est indispensable avant d'engager des mesures entomologiques.

COVID-19

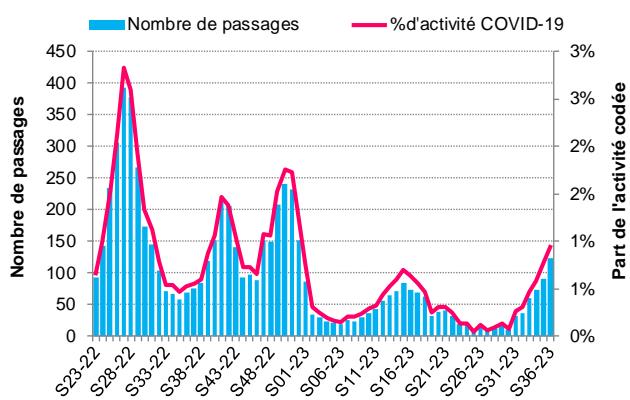
Surveillance syndromique : recours aux soins pour suspicion de Covid-19

SOS Médecins



Taux et nombre de diagnostics syndromiques de Covid-19 parmi le total des actes médicaux, depuis le 06/06/2022, Pays de la Loire (Source : SOS Médecins)

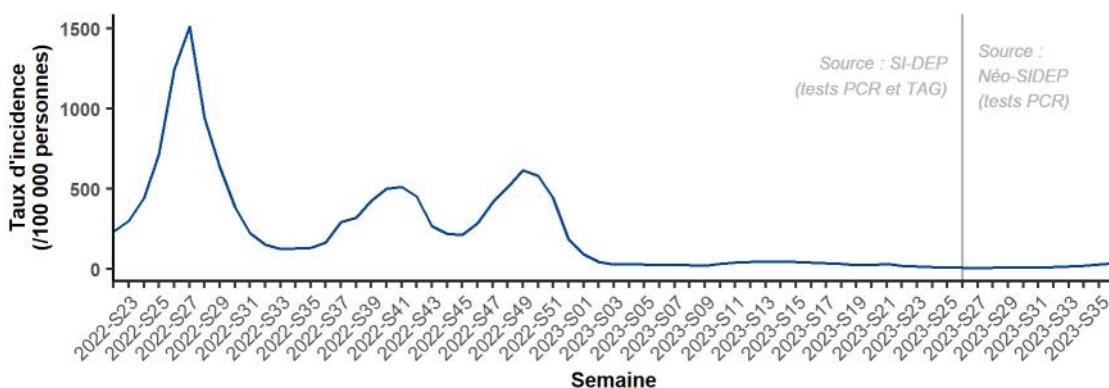
Passages aux urgences (RPU)



Taux et nombre de diagnostics syndromiques de Covid-19 parmi le total des passages aux urgences, depuis le 06/06/2022, Pays de la Loire (Source : Oscour®)

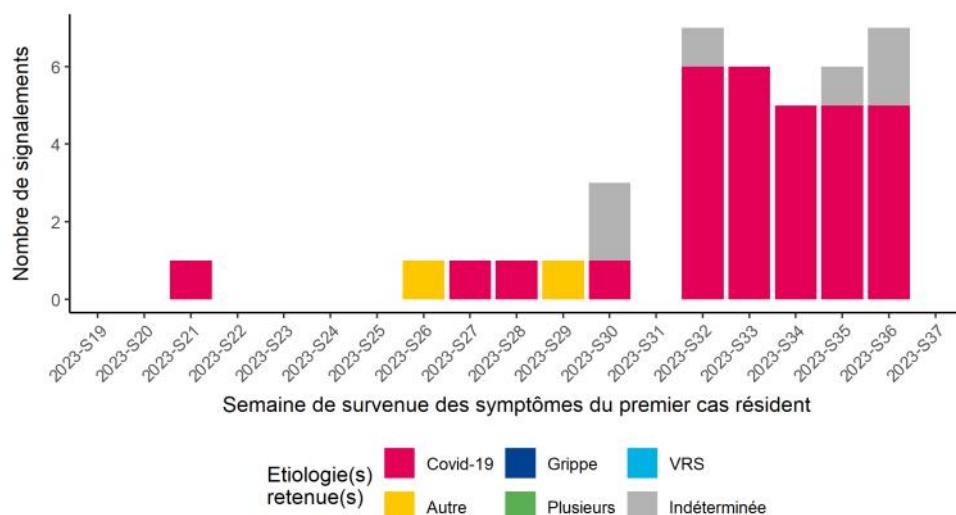
Surveillance virologique

Taux d'incidence des cas confirmés de Covid-19 (pour 100 000 personnes) par semaine de prélèvement, depuis le 06/06/2022, Pays de la Loire (sources : SI-DEP et Néo-SIDEP)



Signalements des cas groupés d'infections respiratoires aigues par les EMS

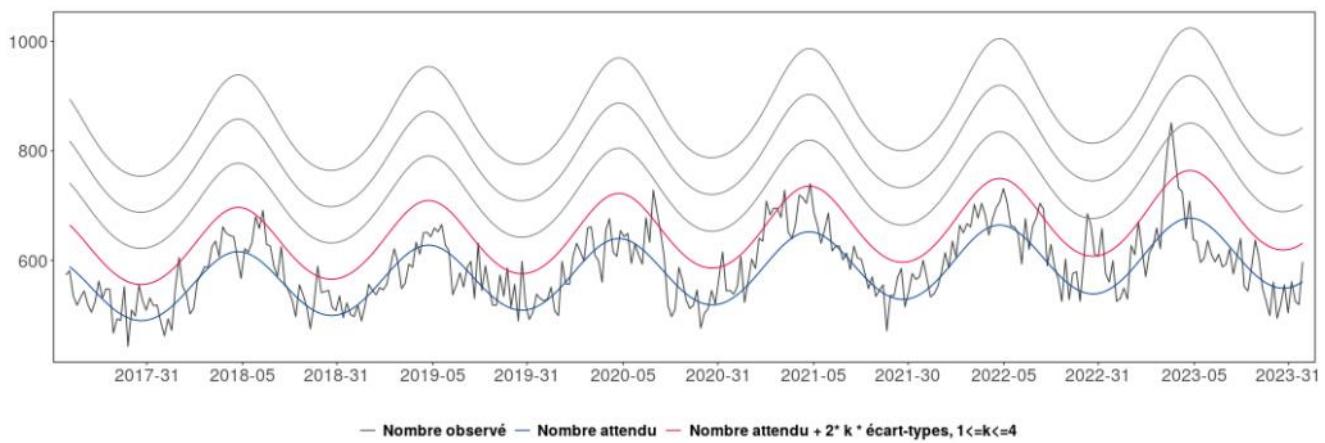
Nombre de cas groupés d'infections respiratoires aiguës signalés par les établissements médico-sociaux (EMS), par semaine de survenue des premiers symptômes, depuis le 08/05/2023, Pays de la Loire



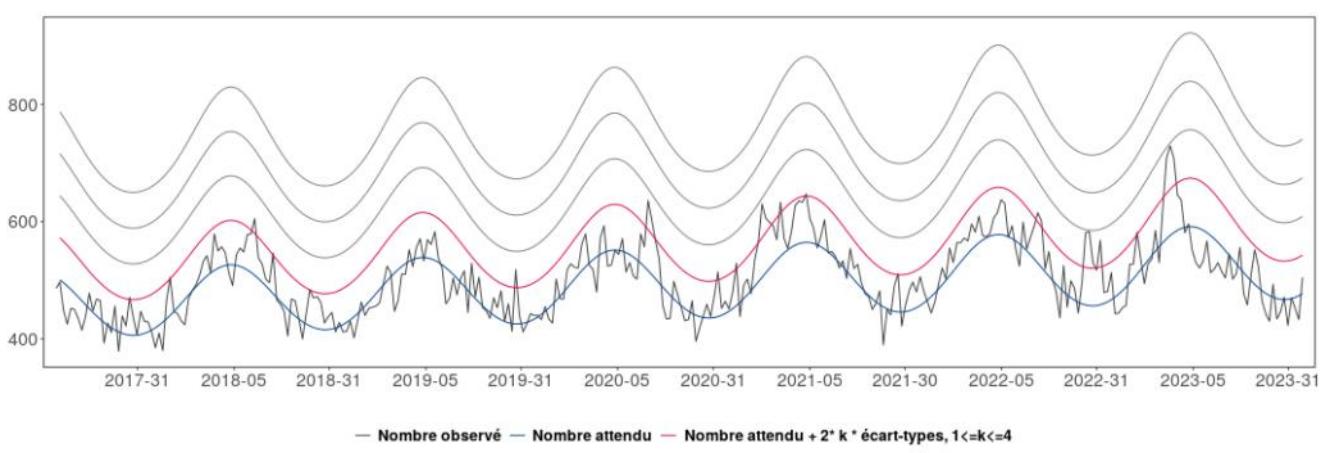
SURVEILLANCE DE LA MORTALITE

Mortalité toutes causes jusque la semaine S-2

Nombre hebdomadaire de décès toutes causes, tous âges, 2017-2023 (jusque la semaine S-2), Pays de la Loire (Source: Insee)



Nombre hebdomadaire de décès toutes causes chez les personnes âgées de 65 ans ou plus, 2017-2023 (jusque la semaine S-2), Pays de la Loire (Source: Insee)



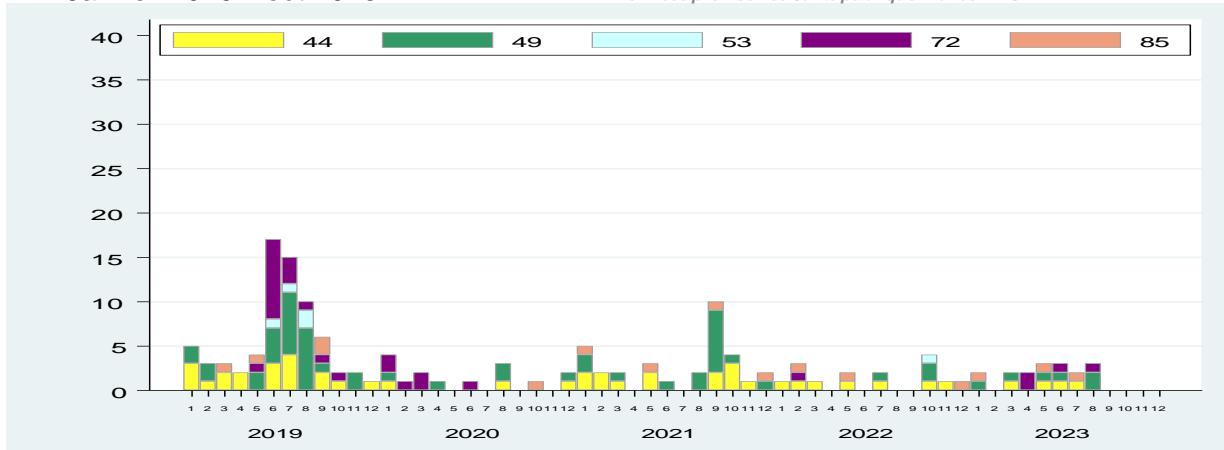
MALADIES A DECLARATION OBLIGATOIRE

| Hépatite A |

Distribution du nombre de cas d'hépatite virale A domiciliés dans les Pays de la Loire selon le mois de prélèvement sérologique et le département

Janvier 2019-Aout 2023

Données provisoires Santé publique France-ARS

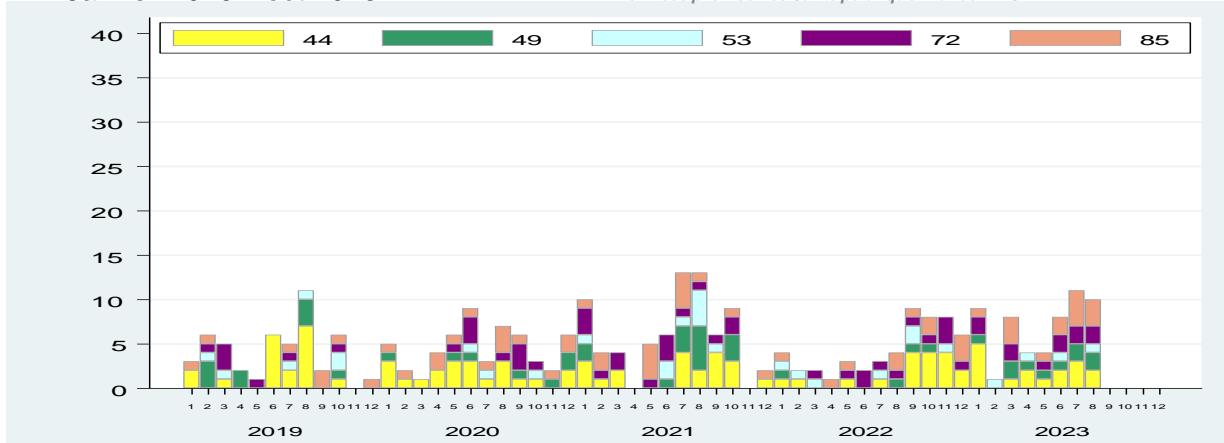


| Legionellose |

Distribution du nombre de cas de légionellose domiciliés dans les Pays de la Loire selon le mois de prélèvement sérologique et le département

Janvier 2019-Aout 2023

Données provisoires Santé publique France-ARS

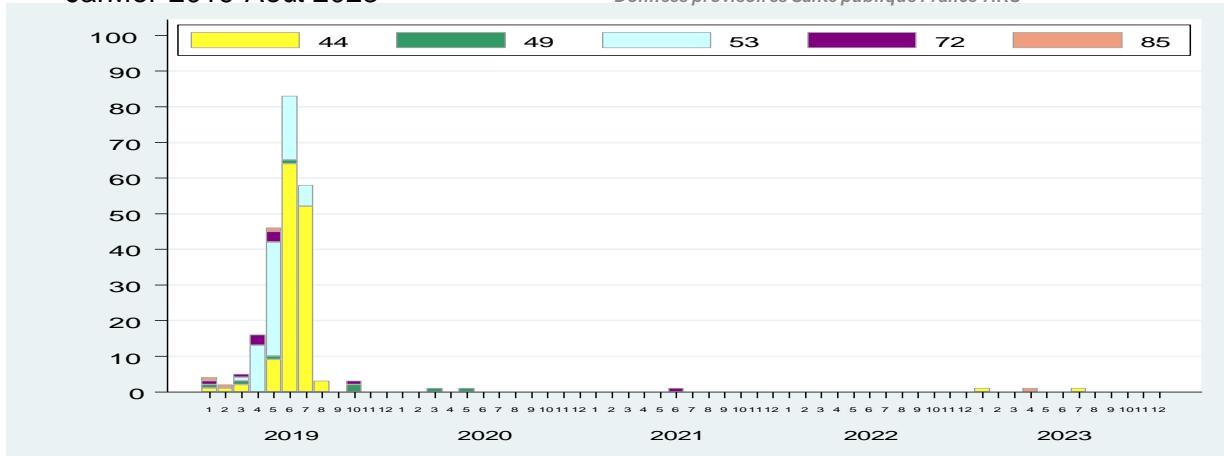


| Rougeole |

Distribution du nombre de cas de rougeole domiciliés dans les Pays de la Loire selon le mois de prélèvement sérologique et le département

Janvier 2019-Aout 2023

Données provisoires Santé publique France-ARS



SOURCES ET METHODES

Dispositif SurSaUD® (Surveillance sanitaire des urgences et des décès)

Ce système de surveillance sanitaire dit syndromique a vu le jour en 2003 et est coordonné par Santé publique France. Il regroupe plusieurs sources de données qui sont transmises quotidiennement à Santé Publique France selon un format standardisé :

- les données des associations SOS Médecins de Nantes et de Saint-Nazaire : Le taux de codage des diagnostics médicaux pour ces deux associations SOS Médecins de la région est supérieur à 85 %. En cette période, les actes SOS Médecins pour pathologies liées à la chaleur, crises d'asthme, rhinopharyngite et suspicion de COVID-19 sont suivis.

- les données des services d'urgences des établissements hospitaliers (Oscour® - Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) : Chaque passage aux urgences fait l'objet d'un envoi des données à Santé publique France sous forme de Résumé de Passages aux Urgences (RPU). Dans la région, tous les établissements hospitaliers avec services d'urgences participent au réseau Oscour®, avec un taux de codage des diagnostics d'environ 79 % en 2022, variant de 54 % en Mayenne à 93 % en Vendée. Une amélioration du codage des diagnostics a été observée en Mayenne depuis mai 2020 et au CHU de Nantes depuis janvier 2021. En cette période, les passages aux urgences pour pathologies liées à la chaleur, crises d'asthme et suspicion de COVID-19 sont suivis.

- la mortalité « toutes causes » est suivie à partir de l'enregistrement des décès par les services d'Etat-civil dans les communes informatisées de la région (soit 376 communes en Pays de la Loire qui représentent environ 85 % de la mortalité régionale) :

Un projet européen de surveillance de la mortalité, baptisé Euromomo (<http://www.euromomo.eu>), permet d'assurer un suivi de la mortalité en temps réel et de coordonner une analyse normalisée afin que les signaux entre les pays soient comparables. Les données proviennent des services d'état-civil et nécessitent un délai de consolidation de 2 à 3 semaines. Ce modèle permet notamment de décrire « l'excès » du nombre de décès observés pendant les saisons estivales et hivernales. Ces « excès » sont variables selon les saisons et sont à mettre en regard de ceux calculés les années précédentes.

Arboviroses : les données épidémiologiques sont recueillies via Voozarbo et les données entomologiques via SILAV.

SI-DEP (Système d'information de dépistage) : plateforme sécurisée avec enregistrement systématique des résultats des laboratoires de ville et hospitaliers et des pharmacies de tests pour SARS-COV-2 du 13 mai 2020 au 30 juin 2023.

Néo-SIDEP (Système d'information de dépistage) : plateforme sécurisée avec enregistrement systématique des résultats des laboratoires de ville et hospitaliers des résultats positifs de tests PCR pour SARS-COV-2 depuis le 1^{er} juillet 2023.

Cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) dans les établissements sociaux et médico-sociaux (EMS) : les cas groupés d'IRA (incluant la Covid-19), qui correspondent à un minimum de 3 résidents malades en 4 jours, sont signalés par les EMS via le Portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère de la Santé et de la Prévention. Le dispositif de signalement a été déployé le 20 juin 2023.

Pour en savoir plus, consulter le site de Santé publique France.

Le point épidémio

En collaboration avec :

- Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire
- Observatoire régional des urgences (ORU) des Pays de la Loire
- Centre régional d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (Cpias)
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- Laboratoires de biologie médicale hospitaliers et de ville
- Associations SOS Médecins de Nantes et de Saint-Nazaire
- Médecins libéraux
- Etablissements sociaux et médico-sociaux
- SAMU Centre 15
- Services d'urgences (réseau Oscour®)
- Services de réanimation
- Inovalys

Diffusion
Santé publique France Pays de la Loire
17, boulevard Gaston Doumergue
CS 56 233
44262 NANTES CEDEX 2
Tél : 02.49.10.43.62
Fax : 02.49.10.43.92

Email : cire-pdi@santepubliquefrance.fr



Rédacteur en chef
Lisa King
Responsable de
Santé publique France Pays de la Loire

Equipe de rédaction
Noémie Fortin
Julie Prudhomme
Gwénola Picard
Jeanne Perrot
Sophie Hervé
Ronan Ollivier
Delphine Barataud
Pascaline Loury
Anne-Hélène Liebert
Florence Kermarec

Retrouvez nous sur : santepubliquefrance.fr

Twitter : @sante-prevention

Date de publication : 15 septembre 2023